

## PROGRAMME DE FORMATION FORMATION ANIMATEUR « PARKOUR »

### I - OBJECTIF DE L'ACTION DE FORMATION

- Découvrir la méthodologie et l'organisation de l'activité PARKOUR afin de pouvoir lancer l'activité dans sa structure sportive

### II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Être licencié(e) FFGYM
- Avoir déjà suivi une formation Animateur, Moniteur, Entraîneur, CQP, BE, BPJEPS, DE, possibilité de s'inscrire uniquement sur le module spécifique Parkour et être âgé(e) de 16 ans minimum
- Suivre le module Animer avec les modules spécifiques Parkour si aucune formation auparavant et être âgé(e) de 16 ans minimum
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

### III - DUREE

L'action de formation PARKOUR sera d'une durée de 28 heures.

### IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Utilisation d'outils opérationnels adaptés
- Travail d'élaboration en sous-groupes et de partage de bonnes pratiques
- Mises en situation (jeux de rôle, présentation en grand groupe et sous-groupes)

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des formateurs disponibles sur simple demande.

### V - CONTENUS

- Accueil, présentation du PARKOUR
- Découverte par la pratique, son histoire, son esprit et ses valeurs
- Spécificité de l'animation liée au PARKOUR
- Découvrir les catégories techniques - Organiser les séquences pédagogiques
- Appréhender la conception globale d'une séance - Adaptations en fonction de l'espace disponible et du lieu (intérieur/extérieur)
- Présentation des axes fondamentaux de la discipline (loisir/compétition) et bilan



**InteraGYM**  
FORMATION



## **VI - MOYENS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

### **InteraGYM FORMATION**

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | *Siège social* : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX  
*Accueil & Adresse postale* : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07  
04 78 00 88 85 | [contact@interagym-formation.com](mailto:contact@interagym-formation.com) | [www.interagym-formation.com](http://www.interagym-formation.com)



SIRET 43373228600037 - APE/NAF 8551Z - Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.